

Violence chez les jeunes et dans la société : l'UNSA Éducation écrit à la ministre de l'éducation

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



Des drames récents ont témoigné d'une évolution de la violence qui touche les jeunes et la société. Le premier ministre a fait des annonces qu'il n'a pas pris le temps de discuter avec les personnels de l'éducation et de la jeunesse. Elles sont parfois inquiétantes, parfois étonnantes quand elles reprennent des mesures déjà existantes ou déjà testées, et prennent toutes le petit bout de la lorgnette pour traiter ce sujet. L'UNSA Éducation, avec ses syndicats, veut changer de braquet et faire des propositions sérieuses contre la violence en prenant le temps de travailler avec tous les secteurs de la société qui peuvent contrer ce phénomène : services sociaux, santé, police, justice, etc.

Madame la ministre,

La violence, chez les jeunes interpelle nos métiers mais aussi l'ensemble de la société. Les drames récents témoignent d'une évolution de cette violence. Elle se banalise dans les consciences et elle est aussi plus difficile à prévenir par l'invisibilité d'une partie de son expression. Pour l'UNSA Éducation, ce sujet important doit être un débat éducatif à part entière, qui nécessite des politiques éducatives et de jeunesse de long terme bien au-delà du seul lieu scolaire.

La violence chez les jeunes est un sujet certes non nouveau mais dont l'évolution doit nous questionner sur la perte de repères des enfants et des jeunes. Une liste de mesures simplistes, si elle parle vite et bien à une société volontairement maintenue dans la peur, sert avant tout une communication politique envers l'opinion publique en période électorale.

L'UNSA Éducation s'oppose à une telle méthode populiste sur un sujet aussi important. Elle prend ses distances avec la mascarade de concertation qui est proposée par l'exécutif, et déclinée au MENJ du 3 au 20 mai 2024.

Éditer les règlements intérieurs des écoles et des établissements depuis Paris, miser sur une autorité « décrétée » plutôt que créer de la confiance au sein de la communauté éducative : ces annonces du premier ministre vont inévitablement exacerber le climat scolaire déjà fort tendu plutôt que l'apaiser.

L'UNSA Éducation s'oppose à des mesures qui sanctionnent l'orientation de nos élèves. Punir les jeunes qui perturbent les cours en menaçant leur brevet, leur CAP, leur baccalauréat ou leur dossier Parcoursup est éthiquement inacceptable, et de plus concrètement inefficace.

Par ailleurs, de nombreuses mesures édictées par le premier ministre sont déjà à l'œuvre dans les écoles et établissements. Pour que celles-ci soient plus efficaces, c'est de moyens supplémentaires humains et financiers dont le système éducatif a besoin. Parmi celles-ci, l'internat pour celles et ceux qui ont besoin d'une rupture temporaire avec leur environnement pour réussir leurs études. C'est un dispositif qui porte ses fruits, la question sans réponse gouvernementale, est : « Comment lever les blocages qui empêchent son extension à un plus grand nombre de jeunes : coût, encadrement, accord des familles ? » Il s'agit là d'une question avant tout sociale et éducative avant d'être un moyen de répression.

D'autres mesures semblent relever d'une méconnaissance de l'existant : pour « lutter contre l'oisiveté », les enfants devraient être accueillis à l'école en continu de 8h à 18h. Mais l'école n'est ni une garderie ni une prison. Il existe des espaces éducatifs qui sont conçus pour accueillir les enfants et les jeunes en dehors des horaires scolaires. Ce sont les accueils périscolaires, les accueils collectifs de mineurs, les associations, les loisirs en général qui relèvent de l'éducation populaire ainsi que les espaces familiaux.

Madame la Ministre, l'UNSA Éducation vous demande, ainsi qu'au gouvernement, de lancer un vrai chantier sur le sujet du climat scolaire et des violences qui touchent les jeunes et toute la société.

L'UNSA Éducation, forte de sa connaissance de tous les métiers de l'Éducation, riche des autres fédérations de l'UNSA, de ses échanges avec nos partenaires syndicaux étrangers et des universitaires, travaille à des propositions concrètes et compte bien les faire entendre.

Elisabeth Alain Moreno, Secrétaire générale du SE UNSA

Manuel Deveaud, secrétaire général du SEA-UNSA

Aurélie Canazzi, co-secrétaire générale du SEP UNSA

Sébastien Dartai, Secrétaire général du SEJS UNSA

Patrick Roumagnac, secrétaire général du SIEN-UNSA

Tony Martin, secrétaire général du SNAPS UNSA

Dominique Pouchain, secrétaire général du SN2D UNSA

Philippe Janvier, secrétaire général du SNIA-IPR UNSA

Gwenaëlle Durand, secrétaire générale du SNIES-UNSA

Mechtilde Dippe et Jocelyne Grousset, co-secrétaires générales du SNMSU-UNSA

Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-UNSA

Tiphaine Jouniaux, Christelle Caron et Stéphane Gargaud, co-secrétaires généraux du SNASEN-UNSA

Morgane Verviers, secrétaire générale de l'UNSA Éducation.

[Communiqué publié sur le site UNSA éducation](#)